

DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME

ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 13.062

L'An deux Mille Treize, le 25 mars, à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 19 mars 2013

DATE D'AFFICHAGE

Le 19 mars 2013

ETAIENT PRESENTS : M. QUENTIN, M. GIRAUD, Mme PELTIER, M. BESSON, Mme LECOMTE, M. FILOCHE, Mme WILLMANN, Mme CIRAUD-LANOUE, Mme DAUZIDOU, adjoints,

Mme BARRAUD DUCHÉRON, M. CHABASSE, M. COASSIN, M. DENIS, Mme DOUMECQ, Mme DUMAS, Mme DUVERGER, M. LABIA, Mme LEFEBVRE, Mme MAIRE, M. MERLE, M. PAVON, M. REVOLAT, Mme SERRE, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES : M. SIMONNET représenté par M. REVOLAT
M. CAU représenté par Mme DOUMECQ
M. GUIARD représenté par Mme MAIRE
M. PATRUX représenté par M. FILOCHE
M. PRUDENCIO représenté par Mme DUMAS
Mme ROY représentée par Mme DAUZIDOU

ETAIENT ABSENTS-EXCUSES : Mme DESCHANP, M. LAPOUGE, M. MEGLIO, M. SERVIT

Nombre de conseillers en exercice : 33

Nombre de présents : 23

Nombre de votants : 29

Madame Marie-José DOUMECQ a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : REGIE A PERSONNALITE MORALE ET A AUTONOMIE FINANCIERE « PORT DE ROYAN - MODIFICATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

RAPPORTEUR : M. LE DEPUTE-MAIRE

VOTE : 4 ABSTENTIONS

UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Par une délibération en date du 19 juin 2010, le Conseil Municipal a désigné Madame Elisabeth FAUQUET-MOLL, Conseillère Municipale, comme membre du Conseil d'Administration de la Régie à personnalité morale et à autonomie financière "Port de Royan".

Par un courrier en date du 17 février 2013, Madame Elisabeth FAUQUET-MOLL, a fait part de sa démission du Conseil Municipal, pour raison professionnelle.

Madame Jackie DUVERGER ayant été installée Conseillère Municipale en remplacement de Madame Elisabeth FAUQUET-MOLL, il est proposé de la désigner comme membre du Conseil d'Administration de la Régie "Port de Royan".

LE CONSEIL MUNICIPAL

- Ayant entendu l'exposé du Rapporteur,
- Vu le règlement intérieur de la Régie à Personnalité morale et à autonomie financière "Port de Royan"
- Après en avoir délibéré,

DECIDE

- de désigner Madame Jackie DUVERGER, Conseillère Municipale, comme membre du Conseil d'Administration de la Régie à personnalité morale et à autonomie financière "Port de Royan", en remplacement de Madame Elisabeth FAUQUET-MOLL.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 26 mars 2013

Pour le Député-Maire,
Et par délégation
Le Premier Adjoint
Bernard GIRAUD